Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 4 (1866)

Heft: 24

Artikel: [Lausanne]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178860

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):
Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.
Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur Vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 12 mai 1866.

En présence des bruits de guerre qui prennent chaque jour plus de consistance et qui font prévoir en Europe une conflagration généra'e, on a déjà soulevé sérieusement la question de l'ejournement de l'exposition universelle de 1867. L'ère de paix dans laquelle nous paraissions entrer avait donné à l'industrie une impulsion considérable; le chiffre des importations et des exportations en France, pendant le premier trimestre 1866, avait accusé un accroissement énorme des affaires sur la période correspondante de 1865; tout semblait annoncer que l'activité humaine pourrait présenter en 1867 le bilan colossal des efforts qu'elle tente pour accroître le bien-être matériel de l'homme. Et voilà qu'un beau jour les canons sortent des arsenaux, les cartouches de leur moule et le vaincu d'Aspromonte redevient l'homme nécessaire. Aussitôt tout s'arrête; le commerce et l'industrie sont paralysés, l'argent devient timide, l'escompte diminue, - mais non pas le taux de l'escompte — et les faillites s'accumulent sur toutes les grandes places du marché européen.

On comprend que les conditions dans lesquelles avait été organisée l'exposition universelle sont bien changées et que les producteurs ne vivent plus dans cette atmosphère de sécurité qui pouvait leur permettre de se préparer à soutenir la grande lutte pacifique qui s'annonçait avec tant d'éclat. Espérons cependant que la voix de la justice et du droit pourra l'emporter encore cette fois sur celle du canon et que nous n'aurons pas à déplorer la perte de tant de vies humaines et de tant d'argent pour satisfaire l'ambition d'un « ministre entreprenant. »

Quoi qu'il en soit, il nous paraît intéressant d'examiner les idées qui ont présidé à l'organisation de l'exposition universelle.

Une première question, au fond peu importante pour nous, mais qui l'est beaucoup plus pour les nations qui, par leur grandeur, peuvent prétendre à organiser chez elles ces grandes exhibitions des produits de l'intelligence et de l'activité humaines, e'est la question du local affecté à cet usage. Il semble tout naturel que les expositions devenant périodiques, on affecte à leur usage un bâtiment ad hoc, permanent, assez grand pour se prêter aux exigences de l'avenir, et qui n'exige pas, chaque fois, une nouvelle dépense de quinze à vingt millions. Mais l'expérience a prouvé,

au contraire, qu'il était impossible de prévoir aujourd'hui l'importance d'une exposition qui aurait lieu dans cinq ou dix ans, et que les prévisions les plus larges risquaient toujours d'être de beaucoup dépassées au moment de l'application.

Qu'on en juge par les chiffres suivants : En 1851, à la première exposition de Londres, on avait un espace de 96,000 mètres carrés; en 1855, à Paris, 102,000; en 1862, à Londres, 120,000; en 1867, le palais seul de l'exposition présentera une surface de 146,600 mètres carrés, et l'ensemble du palais et du parc occupera une étendue de 400,000 mètres carrés, soit 410 arpents environ. Et que sera cette surface quand les traités de commerce auront créé des débouchés nouveaux, ouvert à l'industric et au commerce des horizons plus étendus et que les peuples de l'Orient, qui jusqu'ici sont restés étrangers à ces fêtes de l'intelligence et du travail, viendront y apporter le tribut de leurs efforts? Une construction permanente aurait le grand inconvénient de limiter l'exposition dans un cercle de murailles qui ne lui permettrait de s'étendre qu'au moyen d'annexes qui excluent toute idée de groupement systématique.

On paraît donc fixé aujourd'hui, en France comme en Angleterre, sur la préférence à accorder à des constructions temporaires.

Jusqu'ici, on a diminué l'étendue horizontale des bâtiments destinés aux expositions en superposant un ou deux étages de galeries aux constructions du rezde-chaussée. L'expérience a fait justice de cette disposition.

« Les galeries supérieures sont délaissées du public, » dit M. de Parville dans son Guide de l'exposition » universelle de 1867. Quel est le visiteur, déjà fatigué » par un parcours très long, qui se décidera, à moins » d'intérêt spécial, à s'élever encore jusqu'à l'étage » supérieur? D'ailleurs, l'accès des galeries est difficile, » la lumière fait défaut quelquefois; on abandonne le » rez-de-chaussée parce qu'il est obscur; on aban- » donne le premier étage, parce qu'il faut y monter. » L'exposant qui a sa vitrine en haut n'est évidem- » ment pas placé dans les mêmes conditions que celui » qui l'a obtenue en bas. Il se produit ainsi une véri- » table inégalité dans le concours, que l'on ne saurait » admettre plus longtemps. »

D'un autre côté, si l'ordre est nécessaire en toutes choses, il l'est à un bien plus haut degré dans une telle accumulation de produits de toutes natures et de toutes nations. Ici s'est toujours présentée une véritable difficulté; disposera-t-on les produits d'après leur nature ou d'après leur origine? Dans le premier cas, il sera presque impossible de mesurer la force productive d'un pays et d'établir une comparaison entre les diverses contrées du monde. Dans le second cas, au contraire, vous verrez successivement une série d'expositions partielles, formant par elles-mêmes un tout complet; mais le spécialiste, celui qui veut particulièrement étudier telle ou telle branche d'industrie, devra courir d'un pays à l'autre, d'un bout du bâtiment à un autre bout, pour trouver des produits similaires qu'il aurait pourtant intérêt à examiner dans leur ensemble.

N'est-il pas possible de concilier ces diverses exigences? C'est ce que l'on a obtenu dans le palais de l'exposition de 1867, en supprimant les galeries supérieures et divisant la surface du bâtiment, qui présente la forme d'un rectangle arrondi à ses extrémités, en galeries parallèles et concentriques. Les produits de même nature ou qui appartiennent à une même catégorie sont rangés dans la même ligne, sur tout le pourtour de l'édifice; les produits d'une même nation, au contraire, sont disposés sur une même ligne, allant du centre à la circonférence. Que l'on se figure l'emplacement d'un immense cirque, un peu allongé; les diverses rangées de bancs représenteront, la première, la place réservée aux œuvres d'art, la deuxième, celle du matériel et des applications des arts libéraux, la troisième, les meubles et autres objets qui servent à l'habitation, etc., l'arène étant ici représentée par un jardin magnifique où le visiteur viendra chercher un repos après la fatigue d'une longue course. En partant de ce jardin pour se rendre à l'extérieur, on trouvera réunis, par galeries successives, les produits de la Suisse, ou ceux de l'Espagne, ou ceux de la Nouvelle-Calédonie, suivant le rayon dans lequel on se sera aventuré.

De cette manière, tous les goûts seront satisfaits.

S. C.

Coppet.

VI.

Nous arrivons enfin à l'étoile la plus brillante de cette constellation de personnages célèbres dont le souvenir rayonne encore d'un si vif éclat autour du château de Coppet; à cette femme de génie qui, jusqu'ici, n'a pas eu d'égale parmi les personnes de son sexe. Les écrits de Mme de Staël eurent une telle influence sur ses contemporains, que le premier consul en fut inquiété et la fit exiler. Napoléon faisait peu de cas des écrivains penseurs et n'aimait guère les femmes qui se mêlaient de politique et d'affaires d'état. On raconte qu'à leur première entrevue, Mme de Staël ayant demandé à Bonaparte « quelle était la femme qu'il estimait le plus, » celui-ci aurait répondu avec sa brusquerie de soldat : « Celle qui fait le plus d'enfants. » Il est évident qu'il ne pouvait exister de sympathic entre cette femme philosophe et le grand capitaine. C'est cependant à cet arrêt d'exil prononcé par le despotisme que nous devons d'avoir possédé assez longtemps et à plusieurs reprises, sur nos rives, l'auteur de Corinne, de Delphine et de l'Allemagne. Sans cette circonstance, M^{me} de Staël n'aurait guère habité Coppet, tant elle aimait Paris, ce centre d'activité intellectuelle qui faisait toute sa vie et dont elle ne pouvait se passer. On sait ce qu'elle répondait lorsque ses amis, exilés comme elle, et qui venaient la visiter dans son magnifique château, lui vantaient la beauté du site et les charmes de sa rêtraite: « Ah! disait-elle, je préfère le ruisseau de la rue du Bac. » Avant son exil, M^{me} de Staël demeurait, à Paris, rue de Grenelle Saint-Germain, près de la rue du Bac, où coulait, en effet, un petit ruisseau.

Anne-Germaine-Louise Necker, fille unique de Jacques Necker et de Suzanne Curchod, naquit à Paris en 1766. On peut juger de l'éducation et de l'instruction qui lui furent données sous les yeux de parents aussi distingués. Elle ne tarda pas à révéler, dès son extrême jeunesse, des facultés peu ordinaires et à laisser pressentir la femme de génie. Il faut lire quelques détails sur l'intérieur de cette illustre famille, écrits par une amie d'enfance de Mme de Staël, pour se faire une idée de ce qu'était celle-ci à l'âge de onze ans. Voici comment Mme Rilliet raconte sa première entrevue avec M^{11e} Necker, et les transports de celle-ci à l'idée d'avoir une compagne : « Elle me parla avec une » chaleur et une facilité qui étaient déjà de l'éloquence » et qui me firent une grande impression. Nous ne » jouâmes point comme des enfants; elle me demanda » tout de suite quelles étaient mes leçons, si je savais » quelques langues étrangères, si j'allais souvent au » spectacle. Quand je lui dis que je n'y avais été que » trois ou quatre fois, elle se récria, me promit que » nous irions souvent ensemble à la Comédie; ajoutant » qu'au retour il faudrait écrire le sujet des pièces, et » ce qui nous aurait frappé; que c'était son habitude... » Ensuite, me dit-elle encore, nous nous écrirons tous » les matins...

» Nous entrâmes dans le salon. A côté du fauteuil
» de M^{me} Necker, était un petit tabouret de bois où
» s'asseyait sa fille, obligée de se tenir bien droite.
» A peine eut-elle pris sa place accoutumée, que trois
» ou quatre vieux personnages s'approchèrent d'elle,
» lui parlèrent avec le plus tendre intérêt : l'un d'eux,
» qui avait une petite perruque ronde, prit ses mains
» dans les siennes, où il les retint longtemps, et se mit
» à faire la conversation avec elle, comme si elle avait
» eu vingt-cinq ans. Cet homme était l'abbé Raynal;
» les autres étaient MM. Thomas, Marmontel, le mar» quis de Pesay et le baron de Grimm.

» On se mit à table. Il fallait voir comment Mue » Necker écoutait! Elle n'ouvrait pas la bouche, et » cependant elle semblait parler à son tour, tant ses » traits mobiles avaient d'expression. Ses yeux sui-» vaient les regards et les mouvements de ceux qui » causaient; on aurait dit qu'elle allait au-devant de » leurs idées. Elle était au fait de tout, même des » sujets politiques qui, à cette époque, faisaient déjà » un des grands intérêts de la Convention...

» Après le dîner, il vint beaucoup de monde. Cha» cun, en s'approchant de M^{me} Necker, disait un mot
» à sa fille, lui faisait un compliment ou une plaisan-